

Association LA TERRANGA
39 rue des vieilles vignes
79190 SAUZE VAUSSAIS

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**



Patrick ARBOUIN
Didir BOYÉ
Thierry DEVAUTOUR
Bettina MOUNIER
Commissaires aux Comptes

SOREGOR AUDIT NIORT - 146 boulevard Ampère - B.P. 10028 - 79180 CHAURAY
Tél. 05.49.17.83.50 - Fax 05.49.17.83.55 - E-mail : audit-niort@soregor.fr

Société de commissaires aux comptes - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers.
S.A. au capital de 43 900 € - RCS Angers 333 087 039 - APE 6920 Z

Siège Social : Parc d'activités Angers-Beaucouzé - 1 rue du Tertre - CS 60119 - 49072 BEAUCOUZÉ Cedex - Tél. 02 41 22 22 30 - Fax 02 41 47 47 95 - Internet : www.soregor.fr



Association LA TERRANGA
39 rue des vieilles vignes
79190 SAUZE VAUSSAIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Association LA TERRANGA
39 rue des vieilles vignes
79190 SAUZE VAUSSAIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Destinataire :

Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013

Date de nomination du commissaire aux comptes :

Assemblée Générale du 19 janvier 2012

Numéro de l'exercice par rapport au mandat en cours : 3/6

Association LA TERRANGA
39 rue des vieilles vignes
79190 SAUZE VAUSSAIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

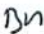
- le contrôle des comptes annuels de l'Association **LA TERRANGA**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques » de l'annexe concernant les conséquences de l'exonération de TVA. 

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes de l'annexe figurant aux pages 14 à 15 exposent les règles et méthodes comptables retenues pour l'établissement des comptes. Dans le cadre de notre appréciation des principes et estimations comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié leur caractère approprié et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Chauray, le 30 juin 2014
Pour la S.A.S. SOREGOR AUDIT


Bettina MOUNIER
Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2013	Net au 31/12/2012
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	93	93		
Immobilisations corporelles	289 331	70 248	219 084	236 505
Immobilisations financières	250		250	50
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	289 675	70 341	219 334	236 555
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	21 603		21 603	14 692
Autres	4 755		4 755	854
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	44 085		44 085	26 102
Caisse	369		369	183
TOTAL ACTIF CIRCULANT	70 813		70 813	41 830
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 700		1 700	618
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	1 700		1 700	618
TOTAL GENERAL	362 187	70 341	291 846	279 004

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :

acceptés par les organes statutairements compétents

autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	au 31/12/2013	au 31/12/2012
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	29 251	-18 445
Report à nouveau	-19 744	-1 299
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	9 507	-19 744
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	9 507	-19 744
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	248 930	263 808
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 336	7 169
Autres	23 073	27 770
TOTAL DETTES	282 339	298 748
Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	291 846	279 004
ENGAGEMENTS DONNES		
(1) Dont à plus d'un an		233 169
Dont à moins d'un an		49 170
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	243 106	99,98	204 592	100,00	38 514	18,82
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises et Transferts de charge	2 715	1,12	891	0,44	1 824	204,60
Cotisations	60	0,02			60	
Autres produits			4		-3	-90,13
Produits d'exploitation	245 881	101,12	205 487	100,44	40 394	19,66
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières	15 976	6,57	14 684	7,18	1 292	8,80
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	55 184	22,69	53 327	26,07	1 857	3,48
Impôts et taxes	5 217	2,15	4 500	2,20	717	15,94
Salaires et Traitements	78 166	32,15	86 204	42,13	-8 038	-9,32
Charges sociales	24 153	9,93	29 630	14,48	-5 478	-18,49
Amortissements et provisions	22 446	9,23	21 363	10,44	1 083	5,07
Autres charges	1 679	0,69	1 542	0,75	137	8,87
Charges d'exploitation	202 821	83,41	211 251	103,25	-8 430	-3,99
RESULTAT D'EXPLOITATION	43 061	17,71	-5 764	-2,82	48 825	-847,05
Opérations faites en commun						
Produits financiers						
Charges financières	12 121	4,98	12 760	6,24	-639	-5,01
Résultat financier	-12 121	-4,98	-12 760	-6,24	639	-5,01
RESULTAT COURANT	30 940	12,72	-18 524	-9,05	49 463	-267,03
Produits exceptionnels			79	0,04	-79	-100,00
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel			79	0,04	-79	-100,00
Impôts sur les bénéfices	1 689	0,69			1 689	
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	29 251	12,03	-18 445	-9,02	47 695	-258,59

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LA TERRANGA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 291 846 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 29 251 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/03/2014 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 5 à 30 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 2 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2013 a été constaté pour un montant de 3 133 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

 **Faits caractéristiques****Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

L'article 69-i du Code Général des Impôts a été modifié et exonère, à compter du 1er janvier 2013, de la TVA, les prestations de services et les livraisons de biens, qui leur sont étroitement liées, effectuées dans les lieux de vie et d'accueil.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'exonération de TVA a nécessité une régularisation globale de TVA sur l'ensemble des immobilisations ayant ouvert droit à la déduction de la TVA initiale.

Cette régularisation a eu pour effet, une modification du coût d'entrée des immobilisations, à hauteur de la régularisation.

Le plan d'amortissement de chaque immobilisation concernée a été revu prospectivement, à compter de la date de régularisation.

Les impacts de cette exonération sur les comptes de l'exercice sont les suivants :

S'il s'était agi dans l'exercice de reverser une TVA sur les prix de journées vendues et corrélativement de récupérer la TVA sur les frais éligibles, c'est un montant net de 9 645 euros qui aurait dû être versé au Trésor Public.

Mais la taxe sur les salaires de l'exercice étant de 701 euros, l'impact sur le résultat et sur les fonds propres aurait été de la différence soit 8 944 euros.

Le résultat de l'exercice 2013 aurait donc été d'environ 20 307 euros et les fonds associatifs auraient été de 563 euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	84	10		93
Immobilisations corporelles	284 317	5 014		289 331
Immobilisations financières	50	250	50	250
Total	284 451	5 274	50	289 675
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	84	10		93
Immobilisations corporelles	47 812	22 436		70 248
Immobilisations financières				
Total	47 895	22 446		70 341
ACTIF NET				219 334

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	10	5 014	250	5 274
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	10	5 014	250	5 274
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			50	50
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			50	50

Notes sur le bilan

Composants

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

	Valeur Brut	Utilisation ou Taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Gros oeuvre	106 355	360 Mois	Linéaire
Façade, Etanchéité, Couverture, Menuiseries extérieurs	18 856	240 Mois	Linéaire
Chauffage, Electricité, Plomberie	26 589	120 Mois	Linéaire
Agencements divers	27 553	60 à 84 Mois	Linéaire
TOTAL	179 353		

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 28 308 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	250		250
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	21 603	21 603	
Autres	4 755	4 755	
Charges constatées d'avance	1 700	1 700	
Total	28 308	28 058	250
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers -cotisation à recevoir	10
Total	10

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	-1 299		18 445	-19 744
Résultat de l'exercice	-18 445	47 695		29 251
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	-19 744	47 695	18 445	9 507

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 282 339 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	248 930	15 760	46 134	187 035
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 336	10 336		
Dettes fiscales et sociales	22 802	22 802		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	271	271		
Produits constatés d'avance				
Total	282 339	49 170	46 134	187 035
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	14 871			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	9 880
Int.courus s/emp.aup.etablit.crédit	183
Dettes provis. pr congés à payer	9 559
Personnel - autres charges à payer	808
Charges sociales s/congés à payer	3 155
Etat - autres charges à payer	2 874
Divers - charges à payer	256
Total	26 715

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA combustible	488		
CCA Assurance	389		
CCA Séjours	573		
CCA Location immobilière	250		
Total	1 700		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 3 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres				
Employés	2	2	4	4
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	2	2	4	4

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Privilège de prêteur de deniers</i>	239 589
Autres engagements donnés	239 589
Total	239 589

Le 25 mars 2010, l'association a souscrit un emprunt, auprès de la Caisse d'Epargne, en vue de financer l'immeuble dans lequel elle exerce son activité.

A ce titre, la Caisse d'Epargne bénéficie d'un privilège de prêteur de deniers.

Le capital restant dû de cet emprunt au 31 décembre 2013 est de 239 589.36 euros.



Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.